

Ecolabel européen Service d'hébergement touristique

Fédération Départementale des Offices de
Tourisme et Syndicats d'Initiative de l'Hérault

Mardi 4 octobre 2011



Nathalie BONNIN

afnor
CERTIFICATION



Groupe international de services organisé autour de 4 grands domaines de compétences :

Normalisation

Édition
de solutions
et services
d'information

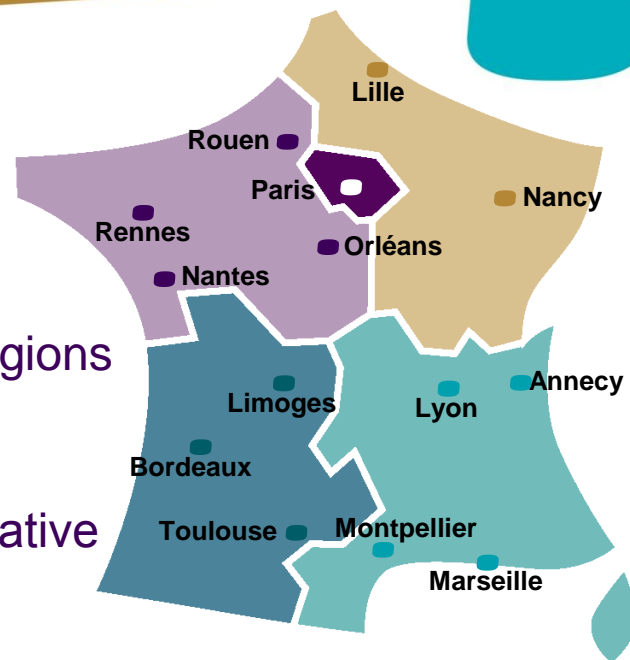
Formation
&
conseil

Évaluation
et certification

Particularité : La mission de normalisation et diffusion de normes est reconnue d'intérêt général (Décret 1984)

Une présence affirmée en régions

- **Un réseau actif** dans toutes les régions de France 14 délégations régionales
- **Un accès** à toute l'information normative et réglementaire.
- **De nombreuses rencontres** sur les sujets d'actualité.
- **Un partenariat** avec tous les acteurs économiques pour répondre à des besoins régionaux collectifs.
- **Des informations et des conseils** sur toutes les prestations du Groupe.



Accueillir
Orienter
Échanger
Anticiper
Participer
Mobiliser
Construire



Implantations dans 28 pays

Des relations commerciales avec plus de 90 pays.

Afrique de l'Ouest
Afrique du Sud
Algérie
Allemagne
Bulgarie
Canada
Chine
Corée
Etats-Unis
France
Grande-Bretagne
Inde
Indonésie
Iran

Italie
Japon
Liban
Malaisie
Maroc
Mexique
Pakistan
Roumanie
Russie
Taiwan
Thaïlande
Tunisie
Turquie
Vietnam



Nos représentations



Présence de nos clients



● Les écolabels officiels (type I) :

→ Marque NF Environnement



→ Ecolabel Européen



● Selon la norme **EN ISO 14 024** :

- Un éco-produit est un produit de qualité qui génère moins d'impacts sur l'environnement tout au long de son cycle de vie
- Certification par tierce partie



● But :

- Réduire les impacts sur l'environnement dus à l'activité de fabrication du produit ou du service en :
 - Limitant la consommation d'énergie et d'eau,
 - Limitant la production de déchets,
 - Favorisant l'utilisation de ressources renouvelables et de substances moins dangereuses pour l'environnement,
 - Promulguant communication et éducation environnementale,

● Objectif :

- Valoriser les produits ou services plus respectueux de l'environnement.



- Aujourd'hui plus de **50 familles de produits** pour les deux labels écologiques pour 200 entreprises en France et plus de 600 en Europe

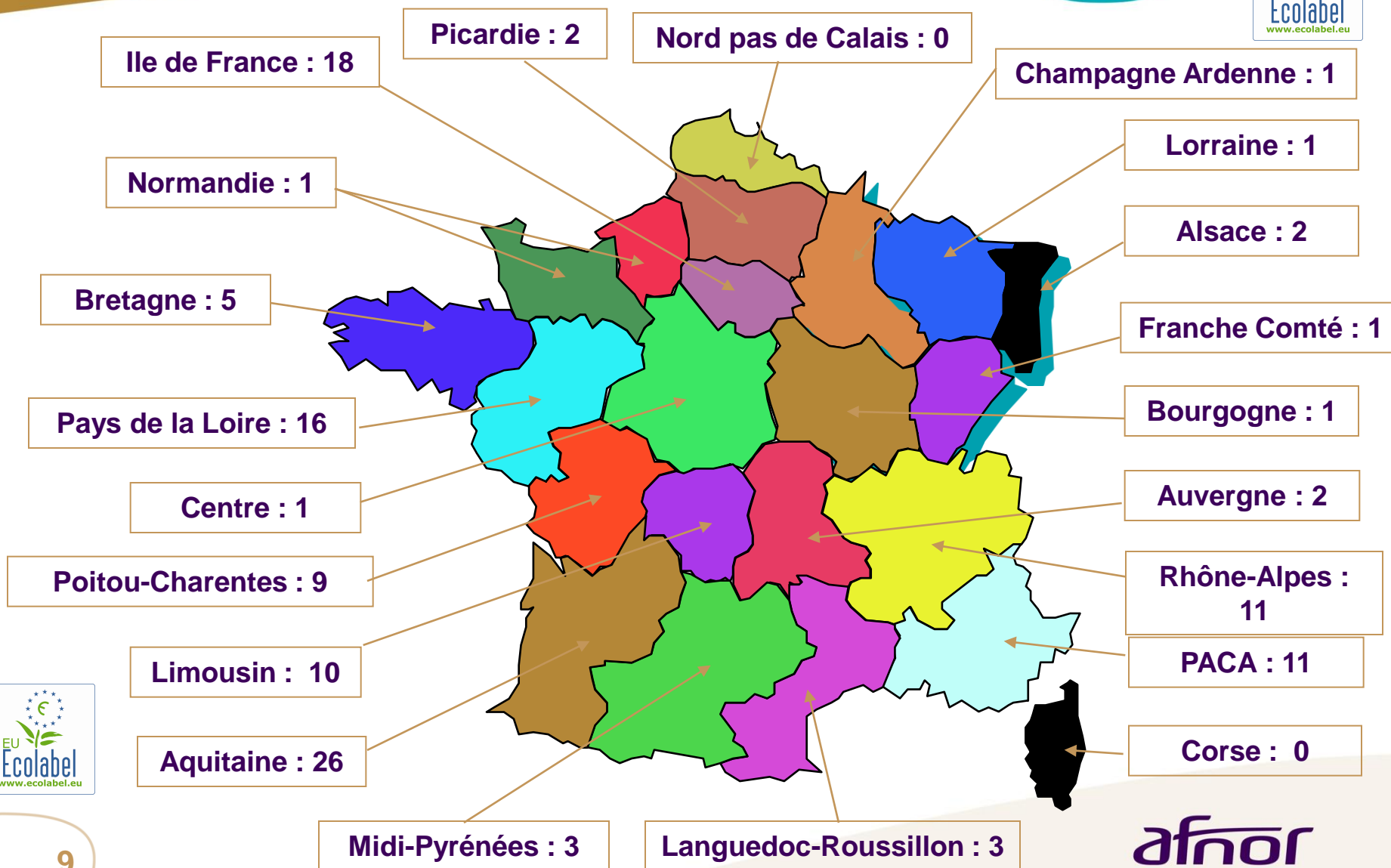


- jardinage
- papeterie
- bricolage / décoration
- bazar
- électroménager et appareils électriques
- emballage
- détergence
- audiovisuel et informatique
- ameublement
- textiles
- hébergement touristique
- campings



- Décision du 4 avril 2003 remplacée par la **Décision du 9 juillet 2009**
- Durée de la décision 4 ans
- Aujourd'hui :
 - 11 certifiés en PACA
 - 3 certifiés en LR
 - 123 en France
 - + de 470 en Europe

Ecolabel Hébergement touristique au septembre 2011 : 123 certifiés





TYPES D'HEBERGEMENT



- Hôtels, Motels, appartements hôtels
- Pension de famille, gîte d'étape
- Auberges de jeunesse, refuges de montagne
- Chambres d'hôtes
- Résidences locatives
- La prestation pourra inclure, en plus de la nuit d'hôtel, un service de restauration, des activités sportives et/ou l'utilisation d'espaces verts.



- Décision du 9 juillet 2009
(Précédente : 14 avril 2005)
- Durée de la décision 4 ans
(juillet 2013)
- Aujourd'hui :
 - 26 campings certifiés en France
 - 80 en Europe



TYPES D'HEBERGEMENT

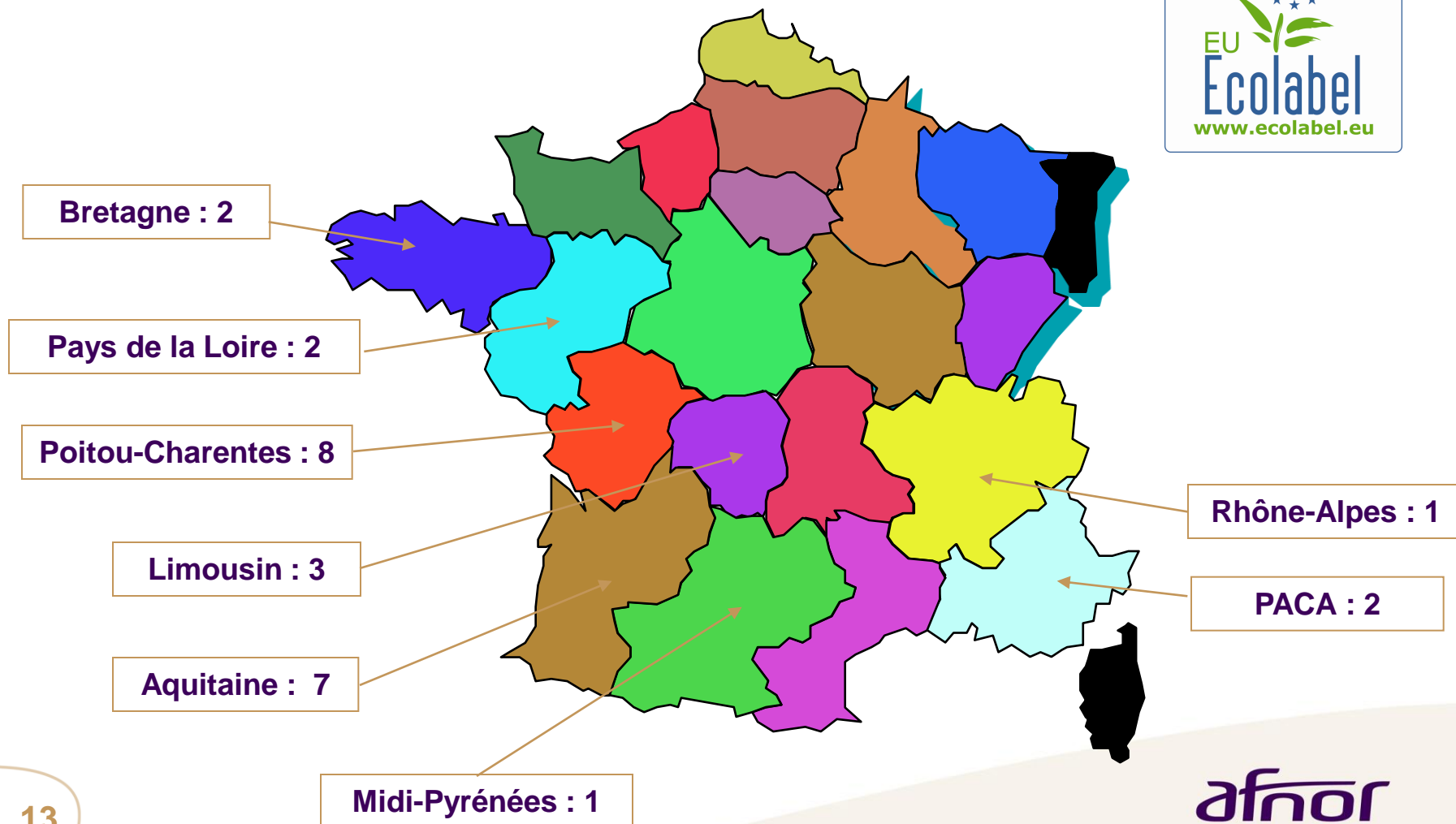
● Logements mobiles

Tentes, caravanes,
« mobiles-homes », camping-
cars.

● Installation de logement

Bungalows, appartements,
logements mobiles de
location.

Ecolabels Européen Camping septembre 2011 : 26 certifiés





Critères obligatoires sur :	Hébergement touristique	Camping
l'énergie	10	10
l'eau	5	5
les déchets	4	4
les détergents	1	2
autres services	2	2
la gestion environnementale	7	7
TOTAL	29	30



Critères optionnels sur :	Hébergement touristique	Camping
l'énergie	20	20
l'eau	13	13
les déchets	4	5
les détergents	7	8
les autres services	12	16
la gestion environnementale	5	5
TOTAL	61	67

- Total de critères conformes au moins égal à 20 points. 24 points si installations locatives pour les campings.
- Résultat agrémenté de 3 points supplémentaires par service existant (restauration, remise en forme, espaces verts). 5 points pour centre de bien-être



ENERGIE



- Au moins **50% d'électricité** produite doit provenir de sources d'énergies renouvelables,
- Si nouveau dispositif de production de chaleur installé, il doit s'agir d'une unité de cogénération à **haut rendement**. Le rendement d'une **nouvelle chaudière** devra être de **4 étoiles** (92 % à 50° et 95 % à 70°C). Sinon 88% minimum pour chaudière en place.
- Tout système de climatisation acheté pendant la durée d'attribution du label doit présenter une efficacité énergétique de **classe A**
- Au moins **80 % des ampoules électriques** doivent avoir une efficacité énergétique de **classe A**
100 % des ampoules électriques susceptibles de rester allumées plus de cinq heures doivent avoir une efficacité énergétique de **classe A**



EAU

- **Débit d'eau** des robinets et des douches inférieur à 9 l/mn (8 l/mn en optionnel),
- Dans les sanitaires, **les clients doivent être informés** de manière adéquate sur les possibilités de contribuer aux économies d'eau,
- Traitement de toutes les **eaux résiduaires**, (élimination correcte des eaux usées : information aux clients et personnel de l'utilisation correcte des rejets aqueux pour éviter les effets néfastes sur le traitement des stations d'épuration).



DECHETS

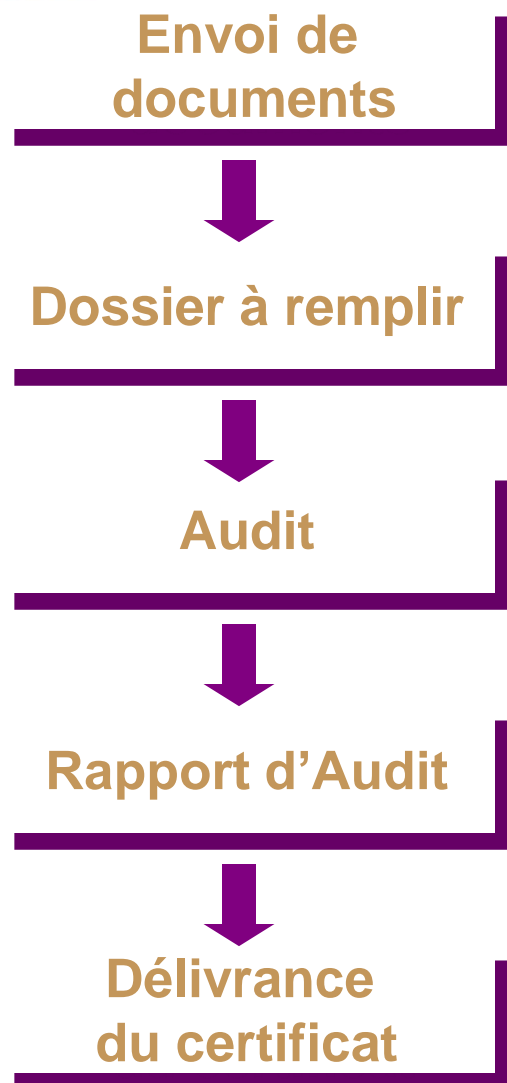
- **Tri des déchets** par la clientèle et le professionnel (containers spécifiques, poubelles spéciales, dispositifs adaptés...),
- **Tri des déchets dangereux.**
- **Pas de produits jetables.** Verres, tasses, assiettes et couverts jetables pourront être utilisés que s'ils sont fabriqués à partir de matières renouvelables et biodégradables et compostables



GESTION

- **Formation** du personnel (fuites, détergents, déchets...),
- **Communication** en direction des clients grâce à des documents d'information (fuites, détergents, consommation d'eau...),
- **Affichage** de la politique environnementale de la structure avec son plan d'action associé,
- **Politique** d'achats spécifique (textiles, ampoules, peintures, détergents...),
- **Enregistrement annuel** des consommations d'énergie, d'eau, de déchets et de substances chimiques.

La certification : comment ça marche ?



- référentiel de certification,
- tarification

- apport des modes de preuve de conformité aux critères

- Programmation dans les 2 mois,
- Réalisation sur site (1 audit tous les 2 ans)

- Fiches d'écart éventuelles
- Réponses à ces fiches d'écart

- 2 ans
- Notification à la Commission Européenne si Ecolabel Européen
- 2^o année : surveillance

Exemple hôtel centre ville



■ Caractéristiques

- 55 Chambres
- 3 étoiles
- Certifié en 2008 et renouvelé 2010
- Bâtiment de 1860
- Réduction de 20% du contrat d'abonnement EDF (contrat puissance inférieure)



Poste	2006	2008	Δ
EAU	11 500 €	5 500 €	- 50%
ÉNERGIE	28 000 €	21 000 €	- 33%
DÉCHETS	9 300 L/sem.	2 100 L/sem.	- 400 %



Exemple hôtel de montagne



■ Caractéristiques

- 2 Etoiles
- 15 chambres
- Certifié en 2009



Poste	2008	2010	Δ
EAU	194, 4l/nuitée	131,28l/nuitée	- 33%
ÉNERGIE	39,94 kw/nuitée	27,92 kw/nuitée	- 30 %
DÉCHETS	2,61 l/nuitée	2,52l/nuitée	- 3,5%



■ Caractéristiques

- 3 Etoiles
 - 24 chambres
 - Certifié en 2008 renouvelé en 2010
 - Hôtel + restaurant
-
- - 20% de consommation en eau dès la première année
 - Investissements 400€ de réducteurs de débit d'eau
 - - 50% d'utilisation de détergents
 - 300kg de déchets en moins la 1^{ère} année
 - Fédère l'équipe autour d'un projet qui les concerne au quotidien





- **Manifestation nationale** fin 2008 pour la promotion de l'Ecolabel Hébergement touristique et des certifiés
- **Remises officielles** des certificats
- **Campagne nationale de communication** chaque année (spots TF1, M6... fin mars/début avril 2009 :
<http://www.marque-nf.com/marquenf/video-campagne-ecolabels-2009.html>)
- **Trophée** sur la communication des écolabellisés
- **Parution** dans le Guide du Routard du Tourisme Durable
- Participation à des **salons** (ECORISMO, POLLUTEC, EUROPROPRE)
- **Des sites**
 - Européen www.eco-labert.com
 - Français www.ecolabels.fr

Merci de votre attention...



Nathalie BONNIN

Groupe AFNOR

☎ : 04 96 19 13 08

📞 : 06 77 58 66 90

Nathalie.bonnin@afnor.org

www.afnor.org